



Cabinet du Maire
Démocratie participative
05 56 22 38 72
proximite@latestedebuch.fr
quartiers@latestedebuch.fr

Conseil de quartier LA TESTE CENTRE-Aiguillon

Compte-rendu de réunion
Lundi 28 mai 2018

Le conseil de quartier de La Teste CENTRE-Aiguillon s'est réuni le lundi 28 mai 2018, à 14h30, salle Brémontier 2.

Étaient présents :

- Monsieur Jean-Bernard BIEHLER, Président du Conseil de quartier
- Madame Jacqueline SUPERY
- Madame Christine CASTAING
- Monsieur Dominique ALOIR
- Monsieur Henri BORDERE
- Monsieur Jean-Pierre IZARD
- Monsieur Guy JOUSSE
- Monsieur Vincent DONNESSE

En présence de :

- Madame Loretta LAHON-GRIMAUD, Adjointe au Maire - Démocratie Participative
- Monsieur Fabrice PETIT, Directeur de Cabinet
- Madame Mauri NADEAU, Administratif

Excusés :

- Monsieur Nicolas HENIN, Conseiller municipal
- Madame Danièle CAZAUVIEILH
- Madame Jacqueline HOURCADE
- Madame Viviane PERRET
- Madame Mauricette DAVEY
- Monsieur Claude BADET
- Mme Françoise NORMANDIN
- Monsieur Henri BORDERE

M. Jean-Bernard BIEHLER, Président du Conseil de quartier ouvre la séance à 14h30 et remercie les conseillers de leur présence.

Monsieur BIEHLER fait part du décès de Monsieur Jean-François MANDEIX, membre du conseil de quartier.

I. Démission

Monsieur Serge LAFOURCADE a démissionné du conseil de quartier.

II. Remaniement et tirage au sort

Un remaniement des personnes siégeant au conseil de quartier (nomination et tirage au sort) sera prochainement mis en œuvre.

III. Points sur les demandes

Manque de poubelles sur la Digue et les Prés Salés Est.

 En cours

La rue François Legallais est très difficile à localiser.

 Voie privée ouverte à la circulation publique à double sens. Un panneau sera ajouté.

La rue de l'Aiguillon est en très mauvais état.

 Travaux prévus fin 2018.


Demande la matérialisation d'un passage clouté rue Lagrua en face du Mc Do.

 Demande faite à la Cobas.

IV. Demandes et Observations des Conseillers de quartier

✍ Le passage piéton, après le garage Citroën, est très dangereux en raison de la double voie. Un panneau clignotant devrait le signaler sur les deux sens de circulation.

✍ La ligne jaune, avenue de Verdun, face au marché, empêche-t-elle le stationnement ?

 Effectivement cette ligne jaune empêche le stationnement des véhicules. Des panneaux verticaux ont été positionnés également.

✍ Prés Salés Est, du port de Rocher à La Hume, la digue est très abîmée.

✍ Où en est la demande de mise en péril de la maison rue du Port ?

✍ Relance la matérialisation du marquage au sol, sur l'ensemble de la commune.

✍ Sur un panneau situé sur la plage de la Pointe de l'Aiguillon, la mention Commune de La Teste de Buch a été effacée.

✍ Un puisard ressort de la plage de l'Aiguillon, il est dangereux.

✍ Les vents Nord-Ouest bouchent l'Estey à l'Aiguillon, souvent près d'un mètre de haut. Demande d'étendre ce sable ou de creuser La Canelette.

✍ Lors du projet d'aménagement de la place de la Gare, demande le positionnement de la stèle du Général de Gaulle au centre de celle-ci. Une surélévation serait bienvenue afin qu'elle ne soit plus infestée par les chiens.

✍ Beaucoup de pancartes sur la boulangerie rue du Captalat. Le règlement local de publicité n'est pas respecté.

✍ Demande une zone bleue rue du Captalat. Le stationnement n'est plus possible dans la rue depuis l'édification de l'immeuble.

✍ Beaucoup de stationnement de voitures en permanence, malgré la zone bleue, rue du Port.

🚔 Demande le passage de la police municipale.

✍ Comment peut-on empêcher des manœuvres dangereuses de demi-tour rue du Port ?

✍ La baraque à frites au Brémontier est-elle autorisée ?

🚔 Une demande a été faite auprès de la police municipale afin de vérifier les autorisations.

✍ Manque des racks à vélo, rue du Port.

✍ Rue Jules Ferry, une place de stationnement est dédiée aux deux roues. Pourquoi ne pas réaménager cet espace. voire l'améliorer. Beaucoup de véhicules font demi-tour. La route est en sens unique. L'espace pour les 2 roues pourrait être agrandi par le rétrécissement de la rue.

✍ Demande des panneaux pour inciter les propriétaires à ramasser les crottes de leur chien.

✍ Il manque des poubelles à proximité des distributeurs de billets.

✍ Les voitures sont garées sur les trottoirs, rue du Capitaine. Demande un marquage au sol.

✍ A hauteur du 29 rue du Coutoum, angle rue du Capitaine, un passage piéton manque.

✍ Demande une piste cyclable de Camicas à l'entrée d'Arcachon.

✍ Rue May-sur-Orne, l'enrobé mis pour combler les trous dans la chaussée, s'affaisse.

✍ Manque un passage piéton pour la traversée de l'avenue Curepipe et ainsi accéder sécuritairement à la rue des Hippocampes.

✍ Pourquoi ne pas planter des arbres fruitiers dans les nombreux espaces verts de la ville ?

✍ Au Prés Salés Est : une vieille buse dépasse du sol, beaucoup d'animaux en liberté... il manque des poubelles, demande un point d'eau pour les animaux.

✍ Les locaux commerciaux non occupés ne pourraient-ils pas, de façon éphémère, profiter à des commerçants ?

✍ Ne pourrait-on pas intervenir pour la création d'un Patrimoine Historique du Bassin ?

✍ Les places de parking des résidences devraient être, non seulement prévues, dans l'achat de l'appartement mais interdites d'être revendues. Ces problèmes des places de stationnement des véhicules liés aux appartements des immeubles pourraient être gérés par les copropriétés.

✍ Félicitations pour la rénovation du clocher de l'Eglise.

✍ Les bancs de la place du Coum sont en très mauvais état.

✍ Au niveau du 28 rue Chanzy, une plaque au milieu de la chaussée est très dégradée et claqué à chaque passage de véhicule. Dangereuse également pour les cyclistes.

✍ Beaucoup de trous dans la chaussée de la rue Ovide Rousset.

✍ Demande l'intervention des services techniques sur les problèmes d'une personne dont la propriété est située à Arcachon mais jouxte la commune de La Teste de Buch et très impactée par les eaux pluviales des deux communes.

🗨 Une réponse sera apportée prochainement par les services techniques.

✍ Le passage des randonneurs est-il toujours autorisé ? Le périmètre de l'éco quartier ne sera-t-il un obstacle aux randonnées ?

🗨 Une barrière de protection a été posée pour garantir la sécurité le temps du chantier.

✍ Coupe de 297 arbres sur l'éco-quartier, ne pourrait-on pas planter des chênes au Bois de Rome,

✍ Deux voies en arrivant sur le rond-point du Bois de Rome dont une sans issue. Demande le positionnement de zébras ou de plots pour l'identifier.

✍ Demande l'installation d'un sens interdit à l'intersection de la rue Desbiey et de la rue Edouard Lalanne.

La réunion prend fin à 16h. M. Jean-Bernard BIEHLER remercie les membres du Conseil de quartier de leur participation.

Bonnes vacances estivales à tous